

**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 avril 2018**

**PRESENTS : DIAZ Arnaud – DIAZ Yvan - ROUSSET Marie France - MANESCAU Serge
SILVA Arlette**

ABSENTS EXCUSÉS : BOUQUIGNAUD Daniel – LENNE Mauricette

DATE DE CONVOCATION : 3 avril 2018

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2018 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des CA 2017 / affectations de résultats
 - Communal
 - RME
 - Camping
- Vote des comptes de gestion 2017
 - Communal
 - RME
 - Camping
- Vote des taux d'imposition 2018
- Vote des BP 2018
 - Communal
 - RME
 - Camping
- Questions diverses

VOTE DES CA 2017 / AFFECTATIONS DE RESULTAT

BUDGET COMMUNE

M le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2017 de la commune qui correspond au compte de gestion de Mme le receveur municipal.

M le Maire sort de la salle.

Le compte administratif 2017 se présente comme suit :

Fonctionnement :

- Recettes : 660 391.54 €
 - Dépenses : 512 684.05 €
- Soit un excédent de 147 707.49 €

Investissement :

- Recettes : 189 527.02 €
 - Dépenses : 131 674.37 €
- Soit un excédent de 57 852,65 €

Affectation de résultat :

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat cumulé ci-dessus (298 130.10 €) sur le Budget Primitif 2017 de la commune.

En report à nouveau créditeur : (Art 002 RF) 235 607.51 €

En réserves affectées à l'investissement (Art 1068) RI 62 522.59 €

Le conseil municipal adopte le CA 2017 et les affectations de résultat correspondantes à l'unanimité.

BUDGET REGIE ELECTRIQUE

M le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2017 de la RME qui correspond au compte de gestion de Mme le receveur municipal.

M le Maire sort de la salle.

Le compte administratif 2017 se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2017 :

Investissement :	+ 278 €
Exploitation :	+ 11 664.69 €

Résultat de clôture :

Investissement :	+ 8 615.21 €
Exploitation :	+ 296 782.90 €

Décision d'affectation :

- Report excédent d'exploitation R 002 : + 296 782.90 €
- Report excédent investissement R001: + 8 615.21 €

- Reversement à la collectivité D672 : + 80 000.00 €

Le conseil municipal adopte le CA 2017 et les affectations de résultat correspondantes à l'unanimité.

BUDGET CAMPING MUNICIPAL

M le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2017 de la RME qui correspond au compte de gestion de Mme le receveur municipal.

M le Maire sort de la salle.

Le compte administratif 2017 se présente comme suit :

Exploitation

Recettes :	37 123.69 €
Dépenses :	47 290.10 €

Soit un déficit de 10 166.41 €

Investissement

Recettes :	12 271.39 €
Dépenses :	0 €

Soit un bénéfice de 12 271.39 €

Décision d'affectation :

Monsieur le Maire propose l'affectation du Résultat cumulé (-60 565.13 €) ci-dessus sur le Budget Primitif 2018 du camping municipal.

En report à nouveau débiteur (Art 002) DF 60 565.13 €

Le conseil municipal adopte le CA 2017 et les affectations de résultat correspondantes à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION 2017

BUDGET COMMUNE

Compte de gestion dressé par Mme Chantal BARES, receveur.

Après avoir entendu et approuvé le CA de l'exercice 2017, considérant que la gestion a été normalement assurée, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2017 à l'unanimité.

BUDGET REGIE D'ELECTRICITE

Compte de gestion dressé par Mme Chantal BARES, receveur.

Après avoir entendu et approuvé le CA de l'exercice 2017, considérant que la gestion a été normalement assurée, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2017 à l'unanimité.

BUDGET CAMPING MUNICIPAL

Compte de gestion dressé par Mme Chantal BARES, receveur.

Après avoir entendu et approuvé le CA de l'exercice 2017, considérant que la gestion a été normalement assurée, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2017 à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2018

M le Maire propose de réajuster à hauteur les taux de 0.5 %.

Les taux votés sont :

Taxe d'habitation	taux 2018 : 7.96 %
Taxe foncière (bâti)	taux 2018 : 24.69 %
Taxe foncière (non bâti)	taux 2018 : 102.62 %

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

BUDGET COMMUNE

M le Maire présente le budget primitif 2018 pour les sections d'exploitation et d'investissement.

Le conseil municipal adopte le BP2018 à l'unanimité

BUDGET RME

M le Maire présente le budget primitif 2018 pour les sections d'exploitation et d'investissement.

Le conseil municipal adopte le BP2018 à l'unanimité

BUDGET CAMPING

M le Maire présente le budget primitif 2018 pour les sections d'exploitation et d'investissement.

Le conseil municipal adopte le BP2018 à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Création d'un emploi saisonnier

Considérant l'accroissement saisonnier d'activité et les chantiers prévus, M le Maire propose de recruter un agent technique (entretien du village et petits travaux) à temps complet pour une durée de 6 mois.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H00

Le Maire

Les Adjointes

Les Conseillers Municipaux